



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2023

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi le deuxième (2<sup>iem</sup>) jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois à 19h30, au Centre communautaire *Albert-Santerre*, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

#### Sont présents

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1  
M. André Choinière, conseiller # 2  
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3  
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4  
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5  
M. Éric Rioux, conseiller #6  
Mme Dominique Martel, Mairesse

#### Sont absents

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Greffière d'assemblée : Madame Charlie Côté

---

#### 1.OUVERTURE

#### 2.ORDRE DU JOUR

#### 3.PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

#### 4.CORRESPONDANCE

#### 5.PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 6.URBANISME

##### 6.1 RAPPORT DES PERMIS ÉMIS

6.2 OFFRE DE SERVICE DE LA COMPAGNIE GESTIM, RELATIVE À LA CONCORDANCE DES RÈGLEMENTS RELATIVEMENT À CERTAINS MILIEUX HUMIDES ET FORESTIERS D'INTÉRÊT

6.3 REMBLAYAGE DU BASSIN D'IRRIGATION SUR LE CHEMIN ST-IGNACE

#### 7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

##### 7.1 COMPTES À PAYER

7.2 CONTRAT DE CONSULTATION GÉNÉRALE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

7.3 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE D'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER DE RCGT

#### 8.VOIRIE MUNICIPALE

8.1 DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 1<sup>ER</sup> RANG SUD

#### 9.RESSOURCES HUMAINES

9.1 FIN DE CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE (DG)

9.2 POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE (DG)



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

9.3 CHANGEMENTS AU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

9.4 FRAIS DE CELLULAIRE

9.5 POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

### 10. SERVICES PUBLICS

10.1 RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2024-2025

### 11. AFFAIRES DIVERSES

11.1 NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS RELATIVES AUX AÎNÉS

11.2 RENOUVELLEMENT AU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MADA POUR LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE MADA

11.3 DEMANDE D'AUTORISATION DU CLUB DE MOTONEIGE BAIE MISSISQUOI

11.4 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION LÉVESQUE-CRAIGHEAD ET RÉGION – JOURNÉE SPAGHETTI.

11.5 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION BMP

11.6 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA FONDATION JJB

11.7 DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA MAISON DES JEUNES LE BOUM

11.8 ACCEPTATION DES PLANS POUR PERMIS – PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT SANTERRE

11.9 RETRAIT DU DOS D'ÂNE SUR LE CHEMIN ST-IGNACE

11.10 CHIEN ERRANT DANS LE VILLAGE DE SAINT-IGNACE

11.11 DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SUR LE 2<sup>EM</sup> RANG

### 12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

### 13. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

---

#### 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

#### 2. ORDRE DU JOUR

2023.10158

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 2 octobre 2023 soit modifié en déplaçant la période de question au point 12 et en ajoutant les points 11.9, 11.10 et 11.11 et que celui-ci soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert jusqu'à la fin de la présente séance.

ADOPTÉE

#### 3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

2023.10159

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le procès-verbal de ladite séance soit approuvé et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE

### 4. CORRESPONDANCE

Plaintes reçues à propos du dos d'âne sur le chemin Saint-Ignace.

### 5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée par le public

### 6. URBANISME

#### 6.1 Rapport des permis émis

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de la liste des permis émis en septembre 2023.

#### 6.2 Offre de service de la compagnie GESTIM, relative à la concordance des règlements relativement à certains milieux humides et forestiers d'intérêt

2023.10160

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de service datée du 22 septembre 2023, de la compagnie GESTIM pour la concordance des règlements relativement à certains milieux humides et forestiers d'intérêt, présentant des tarifs de 90\$ l'heure pour la rédaction et de 225 \$ par assemblée pour un total d'environ 20 heures ;

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

#### 6.3 Remblayage du bassin d'irrigation sur le chemin St-Ignace

2023.10161

CONSIDÉRANT le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement, article 2 ;

Malgré l'article 46.0.2 de la Loi, l'autorisation prévue par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 22 de la Loi n'est pas requise pour les interventions réalisées dans les milieux suivants :

1° les ouvrages anthropiques suivants :

a) un bassin d'irrigation;

CONSIDÉRANT QU'un bassin d'irrigation sur le chemin St-Ignace est la propriété de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie n'utilise plus ce bassin d'irrigation ;

CONSIDÉRANT QUE le bassin n'est pas répertorié comme milieu humide ;

CONSIDÉRANT QUE la clôture qui l'entoure est en mauvaise état ;

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Éric Rioux

Madame Annie Préfontaine partage son désaccord avec la décision

ET RÉSOLU À MAJORITÉ: (annie contre)



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil accepte le remblayage du bassin d'irrigation sur le chemin Saint-Ignace.

### 7. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

#### 7.1 Comptes à payer

2023.10162

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation de compétence dévolue à la direction générale, ainsi que les autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises par le conseil municipal lors des séances précédentes;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et dépenses autorisées, ainsi qu'en vertu de la délégation de compétence de la direction générale;

QUE le conseil approuve les dépenses présentées sur la liste des comptes payés ainsi que les comptes à payer et autorise leurs paiements.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux  
APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

#### 7.2 Contrat de consultation générale du 1er janvier au 31 décembre 2024

2023.10163

ATTENDU QUE le conseil désire renouveler le service de consultation général avec la firme d'avocat VOX AVOCAT [E] S inc. pour 2024;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil de Saint-Ignace-de-Stanbridge accepte l'offre de service de VOX AVOCAT[E]S inc. et autorise la dépense de 500 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

#### 7.3 Acceptation de l'offre de service d'audit du rapport financier de RCGT

2023.10164

CONSIDÉRANT que le conseil désire renouveler le service d'audit financier avec Raymond Chabot Grant Thornton ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la soumission concernant l'audit du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 au montant de 13 520 \$.

ADOPTÉ.

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

### 8. VOIRIE MUNICIPALE

#### 8.1 Déneigement du point d'eau sur le 1<sup>er</sup> rang Sud

2023.10165

IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de Mathieu Cantin pour le déneigement du point d'eau sur le 1<sup>er</sup> rang Sud pour une somme de 200 \$ pour l'hiver 2023-2024.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

### 9. RESSOURCES HUMAINES

#### 9.1 Fin de contrat Directrice générale (DG)

2023.10166

CONSIDÉRANT QUE le contrat de la directrice générale est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE l'échéance du mandat de la directrice générale est prévue pour le 1<sup>er</sup> mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le présent contrat ne sera pas reconduit après la date d'échéance du 1<sup>er</sup> mars 2024 ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le contrat de la Directrice générale greffière-trésorière se termine au 1<sup>er</sup> mars 2024 et que celui-ci ne soit pas reconduit.

ADOPTÉE

#### 9.2 Poste de Directrice générale (DG)

2023.10167

CONSIDÉRANT la fin du mandat de la directrice générale, Sophie Bélair-Hamel, au 1<sup>er</sup> mars 2024 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité ressources humaines de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge concernant la candidature d'une ressource à l'interne, soit la directrice générale adjointe, Madame Charlie Côté ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE Madame Charlie Côté soit embauchée à titre de directrice générale à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

ADOPTÉE

#### 9.3 Changements au contrat de la Directrice générale adjointe

2023.10168

ATTENDU QUE les membres du conseil confirment avoir pris connaissance des changements apportés au contrat de travail à être signé entre la Municipalité et la directrice générale adjointe;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ André Choinière  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la mairesse, Madame Dominique Martel, à signer le contrat au nom de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ADOPTÉE

### 9.4 Frais de cellulaire

2023.10169

ATTENDU QUE Madame Charlie Côté sera la nouvelle directrice générale et qu'elle accepte de fournir son cellulaire pour les services de la Municipalité dès maintenant;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise une allocation mensuelle de 75.00 \$ afin de rembourser les frais de téléphonie cellulaire à la directrice générale adjointe pour l'utilisation servant à la municipalité.

ADOPTÉE

### 9.5 Poste de Directrice générale adjointe

2023.10170

CONSIDÉRANT la promotion au poste de directrice générale de Madame Charlie Côté, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE cette promotion laissera vacant le poste de directrice générale adjointe ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de pourvoir le poste ;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi devra être publiée ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Eric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil entérine la nomination de Sonya Lapointe, André Choinière et Dominique Martel, mairesse à titre de membre du comité de sélection.

ADOPTÉE

## 10. SERVICES PUBLICS

### 10.1 Rapport d'ouverture des soumissions concernant la fourniture de service pour la vidange des fosses septiques 2024-2025

2023.10171

ATTENDU QUE le conseil a délégué à la directrice générale la tâche d'inviter deux soumissionnaires;

ATTENDU QUE 1 soumission a été déposée;

ATTENDU QUE le résultat de l'appel d'offres pour les services de vidange de fosses septiques est le suivant:

Nom du soumissionnaire	Moins de 1000 gallons	Plus de 1000 gallons	Prix 2024 (134 fosses)	Prix 2023 (120 fosses)	Total
Enviro 5	209 \$	254 \$	31 021 \$	27 780\$	58 801 \$

ATTENDU QUE la soumission est conforme ;



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux  
APPUYÉ PAR Myriam Falcon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter l'offre d'Enviro5 pour les services de vidanges de fosses;

D'accepter la soumission datée du 22 août 2023, d'une somme de 209 \$ pour les fosses de moins de 1000 gallons et de 254 \$ pour les fosses de plus de 1000 gallons, plus taxes applicables. D'accepter le devis et les documents d'appel d'offres, ainsi que les documents accompagnant la soumission et qu'ils soient considérés comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'ils y étaient tout au long reproduit.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

### 11. AFFAIRES DIVERSES

#### 11.1 Nomination d'un élu responsable des questions relatives aux aînés

2023.10172

CONSIDÉRANT la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région, qui a permis d'élaborer la première politique Municipalité amie des aînés de 2014-2016 et sa mise à jour a été réalisée pour 2019-2023 ;

CONSIDÉRANT que les démarches passées ont été faites collectivement avec les acteurs du pôle de Bedford afin d'éviter l'hyperconcertation ;

CONSIDÉRANT que près de 25% des citoyens du pôle ont plus de 65 ans ;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement ;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge situe les aînés au cœur de ses interventions municipales ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés ;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter par la suite un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations ;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Sonya Lapointe, conseillère numéro 1 (nom complet et titre de la personne) soit autorisé à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

ADOPTÉE

#### 11.2 Renouvellement au programme de soutien à la démarche MADA pour la mise à jour de la politique MADA

2023.10173

CONSIDÉRANT la démarche régionale concertée réalisée sur le territoire de Bedford et région, qui a permis d'élaborer la première politique Municipalité amie des aînés de 2014-2016 et sa mise à jour a été réalisée pour 2019-2023;



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT QUE les démarches passées ont été faites collectivement avec les acteurs du pôle de Bedford afin d'éviter l'hyperconcertation ;

CONSIDÉRANT QUE près de 25% des citoyens du pôle ont plus de 65 ans ;

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement ;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge situe les aînés au cœur de ses interventions municipales ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés ;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter par la suite un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations ;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Ghislain Quintal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge fasse une demande au Programme de soutien à la démarche MADA pour la mise à jour de la politique MADA

ADOPTÉE

### **11.3 Demande d'autorisation du Club de motoneige Baie Missisquoi**

2023.10174

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière  
APPUYÉ PAR Eric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise diverses traverses de route au Club de motoneige Baie Missisquoi pour leurs sentiers de motoneige sur le territoire de la Municipalité en 2023-2024.

ADOPTÉE

### **11.4 Demande de financement pour la Fondation Lévesque-Craighead et Région – Journée Spaghetti.**

2023.10175

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe  
APPUYÉ PAR Eric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une contribution de 300 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### **11.5 Demande de financement pour la Fondation BMP**

2023.10176

CONSIDÉRANT QUE la Fondation BMP demande une aide financière à la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge ;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation BMP a comme mission d'améliorer et de soutenir les soins de santé dans notre communauté depuis plus de 30 ans ;

CONSIDÉRANT QUE ce don servirait à leur fonds loisirs pour CHSLD pour maintenir un



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

impact positif auprès des personnes âgées ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal  
APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une contribution de 500 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### 11.6 Demande de financement pour la Fondation JJB

2023.10177

IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux  
APPUYÉ PAR Myriam Falcon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une contribution de 5\$ par élève de Saint-Ignace-de-Stanbridge, représentant un montant total de 180 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### 11.7 Demande de financement pour la maison des jeunes Le Boum

2023.10178

CONSIDÉRANT QUE La Maison des jeunes Le Boum a pour mission d'offrir un lieu sécuritaire aux jeunes de 12 à 17 ans, de leur donner les moyens de trouver une direction à leur vie, de promouvoir leur bien-être et de contribuer de façon positive à leur communauté ;

CONSIDÉRANT QUE Le Boum demande une aide financière à la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge pour l'achat d'équipement et de matériel pour leurs différentes activités et excursions ;

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Préfontaine  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise une contribution de 300 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense*

### 11.8 Acceptation des plans pour permis – projet de revitalisation du Centre communautaire Albert Santerre

2023.10179

CONSIDÉRANT les travaux de rénovations qui auront lieu au Centre communautaire Albert Santerre ;

CONSIDÉRANT que le centre communautaire Albert Santerre est assujéti par la Loi sur les architectes ;

CONSIDÉRANT que les plans pour demande de permis ont été déposés par MA – Architecte inc.

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR André Choinière  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil accepte les plans pour permis déposées par MA-Architecte inc. datés du 28 septembre sans y apporter de modifications.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

### 11.9 Retrait du dos d'âne sur le chemin St-Ignace

2023.10180

CONSIDÉRANT les plaintes citoyennes adressées au conseil concernant les nuisances sonores et la problématique de vitesse toujours présente sur le chemin St-Ignace ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de résoudre le problème de vitesse sur le chemin St-Ignace ;

EN CONSÉQUENCE,

Madame Annie Préfontaine se retire du vote et Madame Dominique Martel n'appuie pas cette décision.

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À La majorité :

QUE le conseil autorise le retrait du dos d'âne sur le chemin St-Ignace.

ADOPTÉ

### 11.10 Chien errant dans le village de Saint-Ignace

2023.10181

CONSIDÉRANT les nombreux avis citoyens reçus en lien avec un chien en état d'errance au coin du rang de l'Église et du chemin St-Ignace ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Eric Rioux  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil autorise la transmission des plaintes à la SPA des Cantons afin que l'organisme règle ce dossier et fasse respecter la réglementation en vigueur.

### 11.11 Déneigement du point d'eau sur le 2<sup>iem</sup> rang

2023.10182

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislain Quintal  
APPUYÉ PAR Eric Rioux  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil accepte l'offre de Pierre-Luc Coupal pour le déneigement du point d'eau sur le 2<sup>iem</sup> rang pour une somme de 200 \$ pour l'hiver 2023-2024.

ADOPTÉE

*Je, greffière-trésorière, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins des présentes dépenses.*

## 12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h02 et se termine à 20h08.

## 13. CLÔTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

2023.10183

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Sonya Lapointe  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de l'assemblée ;

Il est 20h08



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ADOPTÉE

---

Dominique Martel  
Mairesse

---

Charlie Côté  
Directrice générale adjointe

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Dominique Martel, mairesse